

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 99 | 9-15 mai 2022

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 113 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

9 mai : Le bureau du gouverneur d'Eskişehir a interdit un festival de musique prévu.

9 mai : Le bureau du gouverneur d'Adana a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

10 mai : La police de Mardin a brièvement détenu 12 personnes, dont cinq mineurs, pour leur participation aux célébrations du Newroz.

10 mai : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter deux enfants mineurs détenus et jugés pour leur participation à une marche des fiertés LGBT.

10 mai : Le bureau du gouverneur d'Eskişehir a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

10 mai : Le bureau du gouverneur de Batman a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

10 mai : Le bureau du gouverneur de Rize a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 5 jours.

11 mai : La police de Mardin a arrêté 10 personnes pour leur participation aux célébrations du Newroz.

11 mai : La police d'Istanbul a brièvement détenu six personnes qui protestaient contre les prisonniers en grève de la faim.

11 mai : Le bureau du gouverneur de Gaziantep interdit un rassemblement prévu par le parti d'opposition DEVA.

13 mai : La police d'Ankara a brièvement détenu trois personnes qui manifestaient pour les prisonniers en grève de la faim.

13 mai : Le bureau du gouverneur de Van a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

13 mai : Le bureau du gouverneur de Tunceli a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 7 jours.

14 mai : La police de Tunceli est intervenue violemment lors des funérailles d'un homme politique kurde, arrêtant quatre personnes. Trois des détenus ont ensuite été relâchés tandis qu'un autre a été arrêté par un tribunal pour avoir résisté à la police.

15 mai : La municipalité de Kocaeli annule un concert du chanteur kurde Aynur Doğan.

16 mai : Le député de l'opposition Sezgin Tanrıkulu a annoncé que la police avait arrêté 288 personnes lors de 45 manifestations en avril.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

10 mai : Un tribunal de Mersin a décidé de bloquer l'accès à trois colonnes sur les allégations de trafic de cocaïne impliquant le port de Mersin.

10 mai : Les procureurs d'Istanbul ont ouvert une enquête sur le journaliste İsmail Saymaz pour l'un de ses reportages.

10 mai : Les procureurs d'Istanbul ont ouvert une enquête sur un individu en raison d'une photo publiée sur les réseaux sociaux lors d'une nuit religieusement importante. L'individu a été interrogé puis relâché par un tribunal.

11 mai : Un tribunal d'Ankara a ordonné au politicien de l'opposition Kemal Kılıçdaroğlu de verser des dommages et intérêts au président Recep Tayyip Erdoğan pour un discours qu'il a prononcé.

11 mai : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à une page Web utilisée par l'agence de presse pro-kurde Etkin (ETHA).

11 mai : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), l'organisme de réglementation de la radiodiffusion, a infligé des amendes aux chaînes favorables à l'opposition TELE1, Halk TV, KRT et Flash Haber TV pour leur couverture des déclarations faites par deux politiciens de l'opposition sur une décision de justice.

12 mai : La Cour suprême d'appel a confirmé une peine de prison de près de 10 ans précédemment prononcée

contre la politicienne de l'opposition Canan Kaftancıoğlu pour avoir diffusé de la propagande terroriste et insulté le président dans des tweets publiés entre 2012 et 2017.

12 mai : Un tribunal d'Izmir a condamné le politicien de l'opposition Tacettin Çolak à trois ans, un mois et 27 jours de prison pour avoir insulté le président sur les réseaux sociaux.

12 mai : Les médias ont indiqué que les tribunaux turcs décideront si une publication sur les réseaux sociaux visait ou non à produire ou à diffuser de fausses nouvelles et de la désinformation en vertu d'une nouvelle loi qui sera bientôt proposée par le parti au pouvoir.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

10 mai : Le ministre de la Justice, Bekir Bozdağ , a annoncé que le gouvernement travaillait sur une législation visant à augmenter les peines de prison pour les accusations de stockage de nourriture jusqu'à trois ans. L'annonce est intervenue au milieu des informations faisant état d'une inflation élevée dans le pays.

10 mai : Un tribunal de Diyarbakır a décidé d'acquitter quatre policiers précédemment condamnés à deux ans et 15 jours de prison pour négligence dans un attentat à la bombe contre un rassemblement organisé par le HDP. Les officiers ont été rejugés après qu'une cour d'appel a annulé leurs peines.

MINORITÉ KURDE

10 mai : La police de Mardin a brièvement détenu 12 personnes, dont cinq mineurs, pour leur participation aux célébrations du Newroz.

10 mai : La police de Şırnak a arrêté deux personnes, dont le cadre du HDP Müzeyyen İnan.

11 mai : La police de Mardin a arrêté 10 personnes pour leur participation aux célébrations du Newroz.

14 mai : La police de Tunceli est intervenue violemment lors des funérailles d'un homme politique kurde, arrêtant quatre personnes. Trois des détenus ont ensuite été relâchés tandis qu'un autre a été arrêté par un tribunal pour avoir résisté à la police.

15 mai : Une prison d'Ankara a refusé de livrer un livre à la politicienne kurde emprisonnée Sebahat Tuncel au motif qu'il contenait des « menaces à la sécurité ».

15 mai : La police de Diyarbakır a arrêté la politicienne pro-kurde Hafize İpek et le dirigeant d'une ONG Metin Kılavuz dans le cadre d'une enquête sur les manifestations kurdes généralisées en 2014.

CONDITIONS CARCÉRATIVES

9 mai : Suat Oğuz, un prisonnier atteint de l'hépatite B, contracte le Covid-19 derrière les barreaux pour la deuxième fois.

14 mai : Abdullah Ece, un détenu de 73 ans qui a contracté le Covid-19 dans une prison d'Izmir, est décédé après avoir été hospitalisé.

15 mai : Un hôpital d'Istanbul a refusé d'effectuer une intervention chirurgicale nécessaire sur le détenu malade Cengiz Halis Çelik au motif qu'il n'y avait pas de chambres de prisonniers disponibles.

15 mai : Une prison d'Ankara a refusé de livrer un livre à la politicienne kurde emprisonnée Sebahat Tuncel au motif qu'il contenait des « menaces à la sécurité ».

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

10 mai : Des militants des droits de l'homme et des syndicalistes ont déclaré que les travailleurs migrants en Turquie sont exploités par leurs employeurs et qu'ils n'ont pas accès au droit d'adhérer à des syndicats.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

10 mai : Des gardiens de quartier à Istanbul ont d'abord harcelé verbalement, puis détenu et agressé physiquement une jeune fille de 16 ans.

12 mai : La police d'Istanbul a violemment perquisitionné la maison de la musicienne Halime Demirkapı, agressant physiquement Demirkapı et endommageant certaines de ses affaires dans la maison.

12 mai : La police d'Istanbul a physiquement maltraité Vedat Özdemir et Münevver Iğın lors d'une perquisition.

12 mai : Les gardiens d'une prison d'Adana ont fouillé à nu deux détenus transférés d'une autre prison.

13 mai : Yılmaz Uzun, un homme détenu à Istanbul, a affirmé avoir été attaché à une chaise et battu pendant deux heures par la police.

14 mai : Le député de l'opposition Sezgin Tanrıkulu rapporte qu'un total de 339 incidents de torture ou de mauvais traitements ont eu lieu en avril, dont 78 en prison.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

13 mai : Stockholm Centre for Freedom (SCF), une organisation basée en Suède, publie un rapport sur la répression transnationale en Turquie, détaillant l'abus des sanctions contre le financement du terrorisme pour cibler les détracteurs du gouvernement vivant à l'étranger.